



DEJEPS

Joueur.se Pro

Session 2026-2027



Quoi ?

DEJEPS : Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Spécialité: Perfectionnement sportif

Mention : Rugby à XV

Code RNCP : 36831

Niveau de qualification : Niveau 5

Certificateur : Ministère des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

Pour qui ?

Le DEJEPS réservé aux joueurs et joueuses professionnel.les souhaitant entraîner contre rémunération ou bénévolement au plus haut niveau amateur ou professionnel et les catégories élites jeunes.

cf. **Obligations Fédérales**

Quand ?

Le calendrier en en cours de réalisation.

Les dates clés :

- 1 décembre 2025: Clôture des pré-inscriptions
- Janvier 2026 : Début de la formation
- Juillet 2027: Fin de la formation

Où ?

Le DEJEPS réservé aux joueurs et joueuses professionnel.les est proposé en formation hybride c'est à dire un mélange de formation en présentiel au club et de formation à distance répondant aux contraintes quotidiennes du joueur et de la joueuse professionnel.le.





Prérequis

Les prérequis à la formation sont les suivants :

- Être âgé de 18 ans minimum à l'entrée en formation
- Justifier d'un contrat professionnel exclusif de joueur, d'un contrat fédéral de joueuse, d'une durée de validité de 18 mois
- Être titulaire du PSC1 ou diplôme équivalent
- Attester d'une pratique minimum de 2 saisons sportives au sein d'une équipe de rugby à XV évoluant en compétition
- Justifier d'une expérience d'encadrement d'une équipe (EDR, jeunes ou séniors) en rugby à XV pendant au moins une saison sportive
- Justifier d'un encadrement d'équipe (EDR, jeunes, séniors) en rugby à XV lors de la saison 2025-2026
- Obtenir un avis favorable aux exigences préalables d'entrée en formation
- Vérifier la possibilité de :
 - mobiliser les ressources matérielles adéquates pour réaliser la formation (ordinateur équipée d'une caméra)
 - mobiliser un tuteur répondant aux exigences du décret (Journal officiel de la République Française du 2 avril 2022)

Pré-inscription

La pré-inscription se fait avant le **1 décembre 2025** par un formulaire à remplir via le lien suivant: [Pré-Inscription DEJEPS PRO](#)

Il est à retrouver sur le site de l'IREF : [IREF - Formation DEJEPS PRO](#)

Des épreuves de sélection peuvent être organisées courant décembre si le nombre de candidats l'exige.

La formation est accessible aux **personnes en situation de handicap**. Pour plus d'informations, contactez iref@ligueaura-ffr.fr.



Objectifs de la formation

- Inciter les clubs à travailler sur leur plan de succession d'entraîneur
- Renouveler les cadres techniques du rugby
- Mettre en œuvre l'alternance, nécessaire dans le développement des compétences et qui place l'employeur ou la structure d'accueil de l'apprenant dans un statut de "co-formateur".
- Permettre à ce public spécifique d'accéder à la formation DEJEPS Rugby à XV

Programme

- UC 1 : Concevoir un projet d'action
- UC 2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- UC 3 : Conduire une démarche de perfectionnement sportif en rugby à XV
- UC 4 : Encadrer le rugby à XV en sécurité

Déroulé de la formation

Durée et lieu de la formation:

18 mois en structure d'accueil

496 H de formation selon le schéma suivant:

- 220H face à face à distance (Classe virtuelle synchrone)
- 152 H face à face avec le formateur en club
- 124H formation accompagnée à distance asynchrone

Mise en situation professionnelle:

- Durée en structure d'accueil = **400 heures**



Intervenants

Les formateurs et intervenants sont des **professionnels** de la formation, et/ou des professionnels de structures sportives. Ils sont référencés pour leur expertise et leur compétence pédagogique.

L'équipe formatrice est composée de formateurs de l'IREF et de formateurs internes à la structure d'accueil mobilisés.

Coût de la formation

Frais de dossier = 50€ TTC

À régler lors de votre pré-inscription

Coût de la formation : 7200€ TTC

Prise en charge :

- dans le cadre du dispositif AFDAS joueur haut niveau
- par l'apprenant lui-même dans le cadre de son CPF ou sur fond propre
- par l'employeur de l'apprenant dans le cadre de la formation continue des salariés
- dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage
- dans le cadre du volet reconversion avec la ligue professionnelle

dans le cadre d'une Préparation Opérationnel à l'Emploi Individuel

Pour en savoir plus sur les aides au financement existantes, nous contacter:

admin.iref@ligueaura-ffr.fr

Modalités de suivi et d'évaluation

Il sera réalisé au cours de la formation :

- 2 entretiens individuels
- 2 visites en structure avec le tuteur et l'employeur
- 4 évaluations formatives
- Des évaluations certificatives
- Des évaluations certificatives de rattrapage.



Liens utiles



Lien de Pré-inscription



Page DEJEPS JOUEUR.SE PRO



Obligations fédérales des clubs de rugby.

Contacts

Pour toutes demandes de renseignements, contactez :

Pour les aspects techniques et pédagogiques :

Wilfrid MACCARI

wilfrid.maccari@ligueaura-ffr.fr

06.25.75.47.17

Pour les aspects administratifs et financiers :

Ghislaine MAGDELAINE

admin.iref@ligueaura-ffr.fr

06.11.48.13.72

IREF - Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Rugby
380 rue des frères Voisin - ZAC du Chapotin
69970 CHAPONNAY